

Je vous informe qu'un Conseil Municipal aura lieu le

**Mardi 4 avril 2023, à 14 heures, en salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour est le suivant :

- I) Approbation des Procès-verbaux des Conseils Municipaux en date du 7 février 2023 et du 27 mars 2023
- II) Délibérations
  - 1. Rapport annuel et plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
  - 2. Modalités des astreintes de la Police Municipale
  - 3. Revalorisation des indemnités de nourriture et d'entretien des Assistant(e)s maternel(le)s
  - 4. Débat d'Orientation Budgétaire : Budget Principal
- III) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

  
Sami DAMERGY